



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par l'organisation non gouvernementale Baha'i International Community dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## **Déclaration**

### **Vers un nouveau discours sur la religion et sur l'égalité entre les sexes**

Comme les États membres se réunissent pour examiner les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, et aborder l'égalité entre les sexes dans l'agenda de développement de l'après-2015, le temps est venu pour engager un sérieux débat sur le rôle de la religion dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. La religion, en tant que base de la mobilisation sociale et politique, est une réalité qui doit être examinée ouvertement. Il n'est plus possible d'ignorer que la religion continue à occuper une place importante dans la vie et dans l'identité des personnes. Si la religion devait jouer un rôle constructif dans la société, le concept même de la religion, ainsi que sa nature et son objectif devraient être revisités. Nous devons être disposés à nous débarrasser des identifiants qui nous enferment dans des débats contradictoires tels que « laïque contre religieux », « moderne contre traditionnel », « libéral contre conservateur » et « occidental contre non-occidental ». Le rôle de la religion dans la vie humaine et l'égalité entre l'homme et la femme sont des réalités trop complexes pour les réduire à de telles comparaisons. Un discours nouveau adapté aux besoins de l'époque dans laquelle nous vivons est nécessaire. Baha'i international Community souhaite stimuler un tel débat et y contribuer.

Au début, nous souhaitons exprimer clairement notre conviction que l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas seulement une condition à atteindre pour le bien commun mais une facette de la réalité humaine. Ce n'est pas le fait d'être homme ou femme qui rend humains les êtres humains, c'est leur dignité et leur noblesse intrinsèques. La recherche du sens, du but et de la communauté, ainsi que la capacité d'aimer, de créer et de persévérer n'ont pas de sexe. Une telle déclaration a des répercussions profondes sur l'organisation de tous les aspects de la société humaine.

Nous ne voyons pas la religion comme un ensemble de dogmes ou de dénominations antagonistes. Nous considérons plutôt que la religion est un processus permanent à travers lequel l'humanité prend conscience de la dimension spirituelle de la vie humaine et apprend à orienter la vie individuelle et collective en conséquence. La religion porte en elle un ensemble de principes spirituels qui, ensemble, constituent le patrimoine commun de l'humanité. À chaque étape de l'histoire et du développement humains, la religion a acquis des significations, des fonctions et des expressions nouvelles et une importance nouvelle. Ceci n'est pas moins vrai aujourd'hui au sein d'une communauté mondiale émergente. Aujourd'hui, comme il est de plus en plus reconnu que le point de vue des femmes est essentiel à la constitution de familles saines, de communautés plus pacifiques, d'une vie intellectuelle plus dynamique et d'une gouvernance plus efficace, c'est, en particulier, leurs perspectives qui doivent contribuer au débat sur la nature de la religion et son rôle dans la vie contemporaine.

La Déclaration universelle des droits de l'homme et les instruments qui en découlent fournissent à la communauté internationale un cadre normatif qui reconnaît la dignité inhérente à la personne et qui énonce en détail les droits et les responsabilités sur lesquels une société pacifique doit être fondée. La tâche la plus difficile à laquelle font face les gouvernements tout comme les communautés est la

transformation de ces normes en une réalité tangible pour les peuples du monde. Les normes juridiques et les sciences sociales proclament l'égalité entre tous les êtres humains. Cependant, ce sont les croyances profondément ancrées sur la nature de l'homme et de la femme, et la relation entre eux, qui s'avèrent être les obstacles les plus difficiles qui empêchent la réalisation d'un ordre social équitable. Vingt ans après le plus grand rassemblement (de l'époque) de chefs d'État et de représentants de la société civile, qui a placé l'égalité des sexes au cœur des priorités mondiales, la discrimination à l'encontre des femmes demeure l'injustice la plus répandue dans le monde.

Les études et recherches confirment qu'à travers l'histoire, la majorité des communautés humaines ont cherché l'orientation dans les religions et auprès des chefs religieux et elles continuent toujours à le faire. Alors que beaucoup croyaient que la modernité aurait pour effet de réduire l'influence de la religion - un semblant de victoire de « l'esprit rationnel » sur les croyances « irrationnelles » - mais cela ne s'est pas produit. La religion s'impose de différentes manières. Au nom de la religion, un appel à servir l'intérêt public a été lancé. Ainsi qu'un appel à embrasser une nature humaine commune qui surpasse les divisions des nations et des races, et opte pour la gestion de l'environnement, l'indulgence et la réconciliation. Le rôle de la religion en tant que vecteur de la vie culturelle et communautaire est de plus en plus reconnu par les Nations Unies. Ayant reconnu la capacité des organisations confessionnelles à atteindre des régions défavorisées et à les approvisionner en ressources humaines et matérielles, plusieurs organismes des Nations Unies ont cherché à s'associer à ces organisations en vue d'atteindre des objectifs communs. Plusieurs centaines d'organisations religieuses non-gouvernementales ont été dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et contribuent activement aux débats à l'Organisation des Nations Unies.

Parallèlement, la religion est en proie à l'ignorance et aux ambitions aveugles. Le fanatisme et la violence sont prêchés en son nom. Les interprétations des préceptes religieux qui attribuent un statut inférieur aux femmes et aux filles ont favorisé l'apparition de structures et de systèmes patriarcaux qui continuent d'empêcher la pleine participation de la femme dans la société. La communauté internationale est mise à rude épreuve par l'intransigeance des sociétés qui continuent à empêcher l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et qui violent de manière flagrante les droits fondamentaux de la femme en invoquant des interprétations des lois religieuses. Dans certains pays, par exemple, le viol conjugal n'est pas puni par la loi, l'honneur d'un homme est un élément de défense fiable pour assassiner une femme qui est membre de sa famille et l'âge minimum de mariage n'est pas fixé. Dans d'autres pays, les femmes n'ont pas le droit de divorcer ou d'hériter, leur éducation est considérée comme facultative ou inutile, et elles sont absentes des espaces publics et des structures de gouvernance. Quoique encore répandues, ces pratiques sont en déclin. La participation accrue des femmes à la vie publique et aux affaires de la communauté est un signe de progrès, que nous pouvons constater dans les efforts considérables déployés par de nombreux pays afin d'opérer des changements à travers l'application de stratégies fondées sur l'éducation des femmes et des filles.

À ce stade de la vie collective de l'humanité, nous souhaitons attirer l'attention de la Commission sur trois domaines qui nous paraissent essentiels au traitement de la situation actuelle des femmes et des filles.

## **La responsabilité des chefs religieux**

Les chefs religieux ont un rôle central à jouer dans la lutte contre les graves injustices qui empêchent les femmes et les filles de développer leur potentiel et de jouer le rôle qui leur revient de plein droit dans le progrès de la société. Pour être des partenaires dignes dans la construction d'une société plus juste et plus pacifique, les chefs religieux doivent sans hésitation faire entendre leur voix pour protester contre la violation des droits de l'homme, de toutes formes de violence et de fanatisme et contre le refus de l'égalité perpétrés au nom de la religion. Ils doivent s'interroger sur la façon dont leurs paroles, leurs actes ou leur silence contribuent au maintien du statu quo. Ils doivent se rendre compte des façons dont leurs conseils et leurs exemples peuvent brimer les facultés intellectuelles qui distinguent l'être humain. Il revient aux pouvoirs publics d'encourager la réflexion sur ces questions.

## **Le rôle des hommes et des garçons**

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une condition dont les effets seront limités à la moitié de la population mondiale. Cette égalité est appelée à révolutionner tous les aspects de la société humaine, y compris la production du savoir et le développement de la vie intellectuelle, la pratique de la gouvernance, la répartition des ressources matérielles et la condition de la famille, pour ne citer que quelques exemples. Les hommes doivent comprendre que dans les conditions actuelles d'inégalité, il leur est impossible de développer tout leur potentiel. Ce sont eux qui doivent trouver le courage moral de transmettre et de modeler de nouvelles conceptions de la masculinité et de contester et remettre en question les rôles restreints que la société et les médias leur ont attribués. En effet, pour que les femmes jouent leur rôle légitime, il ne suffit pas de leur créer un espace dans l'ordre social actuel. Au contraire, le but est que la femme et l'homme travaillent côte à côte et s'entraident dans le foyer familial, sur le lieu de travail et dans le contexte d'affaires communautaires et internationales, afin de construire une société qui permette l'épanouissement de tous.

## **La discrimination à l'égard des femmes par l'interprétation de la religion**

Nous invitons vivement le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à formuler des observations qui traitent de la discrimination à l'égard des femmes par l'interprétation de la religion, soulignant qu'elle constitue un obstacle majeur à l'objectif primordial qui est la réalisation de la paix.

La réalisation de l'égalité des sexes nécessite des ressources financières, morales et intellectuelles à une échelle sans précédent. Une telle entreprise nécessitera le déploiement des efforts des masses populaires, l'apport de la religion et de la science, l'engagement sans craintes des hommes et des femmes, la collaboration sans précédent à tous les niveaux de gouvernance et une conception que le progrès signifie le progrès de tous. Baha'i international Community invite tous ceux qui travaillent pour le progrès de l'humanité à se joindre à elle pour un débat sur les questions soulevées dans la présente déclaration. Nous espérons qu'ainsi nous allons apprendre et mieux comprendre nos perspectives et conjuguer nos efforts pour favoriser l'avènement d'un ordre social qui encourage l'épanouissement de tous.